



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

procédures

Question écrite n° 76516

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur le taux définitif de classement pour infraction non juridiquement constituées en 2014.

Texte de la réponse

Le nombre d'infractions non poursuivables pour cause d'absence d'infraction, d'infraction insuffisamment caractérisée ou motif juridique est de 525 630 sur 4 369 778 affaires orientées en 2014, soit un taux de classement pour infraction non juridiquement constituée de 12,0%.

	2014	%
Affaires non poursuivables	525 630	100%
dt absence d'infraction	151 563	28,80%
dt infraction insuffisamment caractérisée	313 554	59,70%
dt extinction de l'action publique / retrait de plainte	1 448	0,30%
dt extinction de l'action publique / amnistie	71	0,00%
dt extinction de l'action publique / transaction	4 615	0,90%
dt autres cas d'extinction de l'action publique	43 332	8,20%
dt immunité	602	0,10%
dt irrégularité de la procédure	3 799	0,70%

dt irresponsabilité de l'auteur	6 646	1,30%
---------------------------------	-------	-------

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76516

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mars 2015](#), page 2119

Réponse publiée au JO le : [5 avril 2016](#), page 2915